



L'importation du tilapia provisoirement interdite au Togo

Considérant l'alerte donnée par l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en date du 26 Mai 2017 sur l'apparition d'un virus mortel dénommé « Virus du tilapia lacustre TiLV) » affectant les tilapias, et de son degré de propagation, le Gouvernement vient de décider par un arrêté interministériel, de l'interdiction provisoire de l'importation de tilapias au Togo.

« L'importation, la détention en vue de la vente, la mise en vente, la vente, l'exposition et la distribution à titre gratuit de poisson tilapia sauvage ou d'élevage, vivant, sous la forme d'œufs, de juvéniles, de géniteurs ou de poisson tilapia mort sous forme congelé ou dérivé sont interdites sur le territoire national », indique l'article 1^{er} de l'arrêté signé ce lundi 16 avril par le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Ouro-Koura Agadazi et son collègue en charge du Commerce et de la promotion du secteur privé, Mme Bernadette Legzim-Balouki.

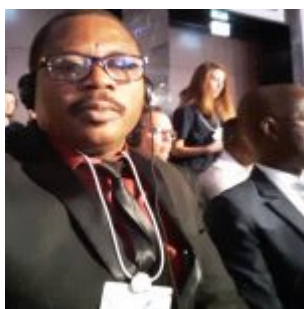
Le document précise que les titres d'importation des autres produits halieutiques et de leurs dérivés ne peuvent être délivrés que sur une autorisation de l'Autorité vétérinaire nationale. Aussi, selon l'arrêté, les produits et leurs

dérivés autorisés doivent-ils être accompagnés de documents indiquant leur origine et de certificat vétérinaire dûment visé par un vétérinaire officiel du pays d'origine.

Cependant, par dérogation aux dispositions du présent arrêté, les opérateurs économiques importateurs de produits halieutiques au titre de transit international peuvent être autorisés sous les conditions strictes d'escorte douanière. *« le tilapia élevé ou pêché dans les eaux togolaises ne comporte aucun risque et peut être consommé sans crainte »*, précise l'article 6 de l'arrêté.

Le Gouvernement avertit que pendant la durée de l'interdiction, il sera procédé à la saisie et à la destruction de toute espèce de tilapia sauvage et/ou d'élevage et produits dérivés de tilapias importés conformément aux dispositions relatives à la police sanitaire des animaux et sans préjudice des poursuites et sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

David S.



**Une délégation togolaise au
Congrès Mondial de**

L'Entrepreneuriat à Istanbul en Turquie

Une délégation togolaise participe depuis ce lundi 16 avril à l'édition 2018 du Congrès mondial de l'Entrepreneuriat qui se déroule à Istanbul en Turquie. Conduite par l'Expert Consultant en Entrepreneuriat et Politique de Développement Pascal Edoh AGBOVE, la délégation est composée des entrepreneurs et des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) dont le Président Germain MEBA.

Le Congrès mondial de l'Entrepreneuriat est une initiative de Global Entrepreneurship Network (GEN) ou Réseau Mondial de l'Entrepreneuriat. Ils sont des décideurs politiques, des experts, des entrepreneurs, des organisations internationales et autres investisseurs de 175 pays à prendre part à cette rencontre internationale prévue pour quatre jours.

Les travaux permettront aux leaders mondiaux de réfléchir sur les stratégies devant créer un écosystème fort afin de booster l'entrepreneuriat de part le monde. In fine, il s'agit de permettre aux États d'avoir des meilleures politiques et des outils nécessaires pour soutenir les entrepreneurs qui sont des créateurs de richesses et d'emplois.

Ce congrès est à sa 10^{ème} édition. La première s'était tenue en 2008 à Kansas City aux États Unis. Il faut préciser que le réseau GEN est représenté au Togo par Pascal Edoh AGBOVE, également Directeur Exécutif de l'ONG Initiative des jeunes pour le Développement (IJD) basée à Lomé.

David



La protection des consommateurs au centre d'un séminaire régional à Lomé

Lomé accueille depuis ce mercredi 11 avril, un séminaire régional de formation des associations de consommateurs et autres acteurs nationaux en charge des infrastructures de la qualité, sur le guide des Nations Unies relatif aux principes directeurs pour la protection du consommateur.

Initié par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) avec l'appui financier de l'Union européenne, cet atelier de deux jours a pour objectif de renforcer les capacités des structures nationales de même que les associations et autres organisations de la société civile en charge de la protection des consommateurs afin qu'elles puissent efficacement jouer leur rôle.

L'ouverture des travaux a été présidée par le Ministre togolais de l'industrie et du tourisme, Ihou Yaovi Attigbé en présence du Commissaire de la CEDEAO en charge de l'industrie et de la promotion du secteur privé et de Lonlon Komlan Locoh, Directeur national de l'ONUDI.

Le Ministre Ihou a indiqué que dans le contexte actuel caractérisé par la globalisation et l'ouverture des marchés ainsi que la libéralisation des échanges, le niveau de la culture qualité ainsi que l'infrastructure de la qualité sont

encore faibles et en cours de construction notamment dans les pays de la sous région.

« Pour ces pays, le système d'inspection, d'analyse, d'essais et de certification n'est pas encore au point. Quant aux organisations de la société civile, elles ne sont pas encore bien structurées pour pouvoir jouer le rôle de contrepoids face aux producteurs, commerçants et distributeurs de marchandises et services de qualité parfois douteuse, beaucoup plus enclins aux gains faciles et moins préoccupés par la qualité des produits, la protection du consommateur et de l'environnement », a-t-il expliqué.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique régionale de la qualité de la CEDEAO qui vise à établir un cadre pour le développement et l'exploitation des infrastructures qualité appropriées, pertinentes et efficaces pour non seulement faciliter le commerce intra-régional et international, mais aussi protéger les consommateurs et l'environnement.

David



Des managers aguerris pour

accompagner le processus de décentralisation au Togo

Ils sont au total 85 cadres et autres diplômés universitaires à avoir pris part entre Janvier et début Avril 2018 à une formation sur le management des collectivités territoriales initiée par l'ONG Initiative des Jeunes pour le Développement (IJD). La fin de la formation a été sanctionnée par une cérémonie de remise d'attestation organisée ce mardi 10 Avril à Lomé.

Ces désormais managers sont outillés pour accompagner le processus de décentralisation actuellement en cours au Togo. Ils ont été formés sur des modules choisis en fonction des enjeux liés à la décentralisation notamment l'organisation et les moyens juridiques des collectivités territoriales, les domaines de compétences des collectivités territoriales, l'action des collectivités territoriales, les outils de management, la gestion publique moderne, le marketing territorial, la communication publique et le jeu politique.

Selon le Formateur Principal Pascal Edoh AGBOVE, Directeur Exécutif de l'ONG IJD, cette formation a pour objectif de rendre disponible des ressources humaines qualifiées pour appuyer le processus de décentralisation afin que cette nouvelle forme de Gouvernance puisse être efficacement bénéfique à la population à la base.

« Cette formation en management des collectivités territoriales a pour objectif de former les ressources humaines compétentes pour accompagner la dynamique de la décentralisation que le Gouvernement a amorcé depuis 2007. Une décentralisation sur papier sans les Hommes est un échec, donc nous avons pensé initier cette formation pour combler ce vide en ressource humaines », a indiqué Pascal Edoh AGBOVE.

« La décentralisation avant tout, c'est pour booster le développement à la base. Si on n'a pas des Hommes compétents pour accompagner la dynamique, nous serons déçus à la fin. C'est pourquoi nous en tant que société civile, avons initié cette formation pour accompagner le Gouvernement », a-t-il ajouté tout en invitant les managers à faire bon usage des connaissances acquises en étant des éclaireurs, des sentinelles et des bâtisseurs de la cité pour une bonne gouvernance locale au Togo.

David S.



La lutte contre la pollution des eaux marines au centre d'un séminaire à Abidjan

Ils sont une trentaine de participants venus d'Afrique de l'ouest, du centre et de la France à prendre part à Abidjan en Côte d'Ivoire, à un séminaire sur l'environnement maritime et l'exploitation pétrolière « offshore » dans le Golfe de Guinée. Organisée par l'institut de sécurité maritime interrégional (ISMI), cette rencontre internationale s'articule autour de la formation à la fois juridique, technique et opérationnelle et vise à renforcer les connaissances des responsables du secteur public et du privé

pour prévenir les risques inhérents à toute activité économique.

Articulé autour du thème « *environnement maritime et exploitation pétrolière offshore* », ce séminaire de cinq jours qui prendra fin le 13 avril prochain, intervient en effet dans la perspective de donner aux participants, des outils et rudiments pour lutter contre les pollutions accidentelles des eaux marines et intérieures par les hydrocarbures.

Le Golfe de Guinée se distingue par l'existence de routes maritimes stratégiques pour le commerce mondial et diverses activités d'exploitation de ressources d'hydrocarbures offshore qui exposent fortement aux risques de pollution maritime. Ces dernières années, il est constaté que l'environnement marin dans le Golfe est confronté à de nombreux défis dus aux activités humaines qui exposent cette zone à des menaces pour les milieux marins. Qu'il s'agisse de catastrophes écologiques d'origine accidentelle ou de rejets délibérés, la pollution sous toutes ses formes depuis plusieurs décennies reste la principale cause de dégradation du milieu marin.

« *Ces activités anthropiques, aussi bien sur terre qu'en mer constituent une sérieuse menace pour nos milieux marins* », a souligné le Directeur ivoirien de l'environnement et du développement durable.

Selon le Directeur général de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) d'Abidjan, « *les déversements d'hydrocarbures en mer sont des événements imprévisibles qui peuvent causer des dommages importants à l'environnement, la faune et les communautés côtières. Le transport du pétrole a été responsable de plusieurs des plus grandes marées noires notamment les accidents du Prestige en 2001 et de l'Exxon Valdez en 1989 mais plus récemment un nombre croissant d'incidents majeurs originaires de l'exploration et la production offshore* ».

Ce séminaire est organisé en collaboration avec les partenaires de l'ISMI notamment l'ARSTM d'Abidjan, la Coopération française, le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) et la Compagnie canadienne CNR International.

David



David Dosseh et Antoine Gbandjou attendus ce lundi à la Gendarmerie malgré leur libération

Le premier porte-parole du Front Citoyen Togo Debout (FCTD), Pr. David Ekoué DOSSEH et un autre membre du Front en la personne de Antoine GBANDJOU interpellés par la Gendarmerie dans l'après midi de ce samedi ont été libérés dans la soirée. Mais ils devront répondre ce lundi 09 avril à une convocation de la gendarmerie pour la reprise de l'interrogatoire, selon Me Raphaël KPANDE-ADZARE, un autre membre du FCTD.

David Ekoué DOSSEH et Antoine GBANDJOU avaient été arrêtés au moment où le Front Citoyen Togo Debout s'apprêtait à organiser ce samedi 07 avril au quartier Tokoin Cassablanca, un

« meeting d'information de veille citoyenne et d'exhortation républicaine », un meeting entre temps interdit par les autorités notamment le Président de la Délégation spéciale de la commune de Lomé, Contre-Amiral Fogan Adégnon.

« Dès que certains responsables et membres du FCTD sont arrivés sur les lieux, ils ont été automatiquement interpellés par les forces de l'ordre et de sécurité présents et ceci en dehors de tout attroupement et en l'absence d'indice attestant la tenue effective du meeting », a déploré dans un communiqué rendu public, le FCTD qui a exigé *« la libération sans conditions »* de ses leaders arrêtés.

La Mairie de Lomé évoque pour justifier cette interdiction du meeting, le règlement intérieur du dialogue inter-togolais qui interdisait toute manifestation publique durant le déroulement des discussions. Les responsables de ce regroupement d'organisations de la société civile togolaise soutiennent pour leur part que la liberté de réunions et de manifestations pacifiques publiques est un droit universellement reconnu et constitutionnellement protégé, et que le Président de la délégation spéciale de la ville de Lomé n'a pas le droit d'interdire leur manifestation sur la base du communiqué du dialogue politique.

Cris DADA



UNIR mobilise ses militants et sympathisants pour l'opération « Togo propre »

Le parti Union pour la République (UNIR) a mobilisé ce samedi 07 avril à Lomé, ses militants et sympathisants pour la traditionnelle opération de salubrité publique dénommée « Togo propre ».

Munis de balais, de coupe-coupes, de râteliers et de brouettes, ils ont mis au propre les quartiers de la capitale notamment les alentours du marché d'Agoè Assiyéyé, l'axe Agoè Assiyéyé-carrefour « Deux Lions » à Agoè Anomé, le boulevard Eyadema, les environs du siège de la CENI et de l'OTR, certaines rues de la cité OUA, les quartiers Bè Kpota et Togblé-Kopé entre autres.

Cette activité a connu la participation des cadres d'UNIR de même que des responsables des mouvements des jeunes, des femmes et des sages du parti. Elle s'inscrit dans le cadre des activités et de l'engagement citoyen du parti pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

C'est aussi une activité qui marque par ailleurs le début de la célébration du sixième anniversaire du parti présidentiel prévu pour le 14 avril prochain. « *Personne ne viendra nettoyer notre pays pour nous. Tous les premiers samedis du mois, notre Gouvernement demande à ce que nous soyons dehors et aujourd'hui, le parti s'est ajouté à toutes les bonnes volontés qui ont bien voulu participer à cette opération de salubrité publique* », a expliqué le Président des Sages du parti UNIR, Charles Kondi AGBA.

« Il était de notre devoir en tant que jeune du parti UNIR de nous associer à cet événement pour pouvoir montrer l'exemple à la population togolaise à travers cette opération qui nous

permet d'entretenir l'environnement dans lequel on vit. Il est de bon ton qu'on soit également des exemples pour cette jeunesse pour les accompagner dans la motivation et leur implication pour le développement de leurs communautés respectives », a ajouté Assih Mazamaesso, Déléguée nationale adjointe du Mouvement des jeunes Unir (MJU).

Il faut rappeler que l'opération de salubrité publique « Togo propre » est une activité qui se déroule tous les premiers samedis du mois au Togo.

David



Lomé : Deux présumés « gay-man » brûlés vifs et 13 autres mis à la disposition de la Police béninoise

Deux présumés criminels « gay-man » ont été arrêtés et brûlés vifs ce jeudi 05 avril à Kpogan à l'Est de la ville de Lomé.

Selon les informations parvenues à notre Rédaction, les deux présumés « gay-man » auraient tenté d'enlever et de mettre fin à la vie d'une femme qui était seule dans son jardin potager dans la localité de Kpogan.

Ce sont les cris de la dame qui auraient alerté les populations notamment les Zémidjans (conducteurs de taxi-motos) qui ont réussi à mettre la main sur les deux présumés criminels qui étaient à bord d'une voiture. La suite, c'est la décision de la population de se faire justice elle-même en soumettant à la vindicte populaire, ces présumés criminels « gay-man ».

Toujours ce jeudi dans la matinée, treize autres présumés « gay-man » béninois (dont trois femmes) interpellés ces derniers jours dans des quartiers de Lomé suite à un assaut lancé par la Police togolaise, ont été présentés à la presse, avant d'être mis à la disposition de la Police béninoise.

« Lorsqu'ils ont été interpellés, la Police a procédé aux perquisitions qui nous ont permis de découvrir des objets et indices en lien direct avec des infractions qui ont été commises au Bénin », a indiqué Têko Mawuli Koudouovoh, Directeur de la Police nationale du Togo.

« C'est sur la demande de la béninoise que nous procédons aujourd'hui à la remise de ces délinquants, en application des accords de coopération en matière de police criminelle qui lient le Togo et le Bénin. Jusqu'alors, l'enquête n'a jamais prouvé qu'ils ont commis des crimes de sang ou crime de tout autre ordre sur le territoire togolais », a-t-il ajouté, en présence d'une délégation béninoise conduite par le Directeur général de la Police républicaine du Bénin, Nazaire Hounnonkpè.

Nazaire Hounnonkpè a rassuré que des enquêtes seront minutieusement menées du côté de Cotonou au Bénin afin de savoir si des individus ont été sacrifiés. « Vous aurez la suite des informations à travers la Police nationale togolaise », a-t-il promis.

Le phénomène de crimes rituels s'est intensifié ces derniers temps dans la sous régions notamment au Bénin voisin où les

criminels connus sous le nom de « gay-man », traqués par la police béninoise, se seraient réfugiés dans plusieurs localités du Togo dont la capitale Lomé, semant ainsi la panique et la terreur au sein de la population. Dépourvus de toute moralité, ces criminels se basent sur des sacrifices humains à des divinités occultes pour se donner du succès ou se faire de l'argent facile.

Cris DADA



Togo/ L'Association NOHA au chevet des enfants handicapés

Avoir un enfant handicapé en Afrique et plus particulièrement au Togo est un lourd fardeau qui représente une charge matérielle et psychologique pour une famille. Faute de moyens, d'encadrements et de structures adaptées, ces enfants la plupart du temps, restent porteurs de leur handicap et deviennent à l'âge adulte un poids pour leur entourage et pour la société. L'Association NOHA mesurant l'ampleur de la situation et conformément à ses objectifs, a organisé pour la troisième fois une campagne d'interventions chirurgicales infantiles

du 25 au 31 mars 2018 à Lomé sous l'expertise des médecins venus de France.

Au total, ce sont 26 enfants nécessitant développant des pathologies diverses (qui touchent les membres et la peau) dont les parents n'ont pas les moyens de leur assurer des soins médicaux adéquats, qui ont été bénéficiaires de cette œuvre humanitaire de prise en charge gratuite par l'Association NOHA.

La campagne d'intervention de ce mois de mars 2018 qui vient de se terminer est la troisième du genre après les deux premières de l'année 2017. L'association dans son ambition pour cette couche d'enfants entend doter le pays d'un excellent pavillon chirurgical pédiatrique.

En rappel, cette mission s'inscrit dans l'objectif que s'est fixé ladite association, celui de changer le cours de la vie de ces enfants marqués par le sort en supprimant ou au pire des cas, diminuer leur handicap à travers l'organisation semestrielle de ces types d'opérations chirurgicales pédiatriques.

A en croire le Pr. Gnassingbé Jean Pierre du service pédiatrique du CHU Sylvanus Olympio, le coût de ces opérations va pour les petites pathologies de 1.500 000 F CFA à 200 000f CFA sans les frais d'hospitalisation. Les opérations de hanche avec les appareils utilisés qui sont offerts au service peuvent coûter jusqu'à 800 000 F CFA.

Dans la foulée, l'Ordre des Pharmaciens du Togo à travers UNIPHART a fait un don de médicaments d'une valeur de 580 000f CFA.

Naturellement, comme tout bénéficiaire d'un don, les parents de ces malades traités n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude à l'endroit des bienfaiteurs. La prochaine mission est prévue pour le mois d'octobre 2018.

Jacob A.



Togo/ Le front social toujours en ébullition, la STT et le SYNPHOT annoncent de nouvelles grèves

Le Togo encore dans une nouvelle semaine mouvementée. De nouvelles grèves sont en effet annoncées par la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) et le Syndicat des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT).

Déjà ce mardi dans la matinée, ce sont les agents de santé membres du Synphot qui ont effectué une descente inopinée au Cabinet du ministère de la santé pour manifester leur mécontentement et exiger la démission du patron des lieux, le ministre Moustafa Mijiyama.

Depuis un temps, les agents de santé exigent de franches discussions autour de leur plateforme revendicative qui portent essentiellement sur de meilleures conditions de travail avec une amélioration du plateau technique, et de nouveaux recrutements.

Ils estiment par ailleurs que l'autorité publique ne fait pas assez pour faire bouger les lignes. Une délégation du Synphot a été dans la foulée reçue dans la matinée par le ministre de la santé et selon les dernières informations, il est annoncé

la mise en place d'un groupe de travail formel à l'image de celui du secteur de l'éducation. Un arrêté du Premier ministre serait attendu d'ici demain mercredi.

Ce groupe de travail qui sera composé de tous les acteurs du domaine de la santé, aura pour mission de discuter des points inscrits sur la plateforme revendicative du syndicat de même que sur les défis et les perspectives du secteur. Un rapport sera élaboré pour être remis au Premier ministre le 20 avril prochain au plus tard, pour une décision.

Il faut souligner que cette proposition n'a pas été du goût de la base du Synphot qui, en assemblée générale, a décidé d'une nouvelle grève (avec service minimum) cette semaine dans les formations sanitaires publiques du pays. Une grève qui vient s'ajouter à celle de 72 heures lancée par la STT pour compter de ce mercredi 04 avril 2018.

La Synergie pour sa part exige « la libération de ses membres enseignants toujours emprisonnés à Kara, le doublement de la valeur indiciaire, l'instauration de l'indemnité de départ à la retraite et l'arrêt des tracasseries au niveau des premiers responsables des greffiers pour avoir mené des grèves ».

« Cette nouvelle grève vise également à réclamer de meilleures conditions de travail dans le secteur de la santé et à soutenir les agents du ministère de la fonction publique qui depuis des mois font des grèves pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail », a indiqué la Coordinatrice de la STT, Mme Nadou Lawson.

Cris DADA